

La prévention et la réduction des risques liés à la fête

La fête permet à chacun de tester ses limites, prendre des risques, vivre autrement la relation à l'autre, vivre des sensations exacerbées, expérimenter les plaisirs... mais elle peut aussi entraîner des prises de risques :

- consommations d'alcool et de produits psycho-actifs importantes et/ou mal maîtrisées,
- conduite en état d'ivresse ou sous stupéfiant,
- relations sexuelles non-protégées,
- risques auditifs liés à la proximité et à l'exposition prolongée aux sources sonores,
- agressions, discriminations, violences sexistes et sexuelles.

Un évènement festif à la responsabilité d'informer, prévenir et réduire ces risques.

○ Pourquoi prévenir et réduire les risques liés à la fête

Objectifs opérationnels

Construire une préoccupation commune à toutes les personnes impliquées dans un événement festif : de l'organisation au public.

- Proposer des modalités pour réduire les risques.
- Favoriser le retour des personnes en toute sécurité.
- Permettre au public de s'informer et de dialoguer sur les conduites à risques.
- Favoriser l'orientation vers les bonnes structures d'aide et de soin.
- Savoir réagir en cas de problème, d'agression ou de discrimination.
- Protéger les personnes vulnérables et/ou victimes de violences.

PRÉVENTION DES RISQUES VS RÉDUCTION DES RISQUES

La prévention se place en amont du risque, celle-ci a pour but d'éviter la prise du risque par exemple avec la mise à disposition d'éthylotest pour les personnes en sortie de festival pour que celle-ci ne prennent pas le volant.

La réduction des risques adopte une posture légèrement différente, plus pragmatique dans un contexte festif, elle accepte que le risque ait potentiellement lieu mais souhaite donner aux personnes les informations ou outils pour que celle-ci puissent réduire le risque au maximum. Par exemple, rappeler aux personnes de manger avec de boire l'alcool ou de boire de l'eau régulièrement.

Les deux cohabitent souvent lors des stands de prévention et réduction des risques, mais il s'agit aussi d'une question de posture de non-jugement et non-moralisateur sur les pratiques des festivalier-es.

○ Pour commencer

Les questions à se poser

- Quels sont les différents types de prises de risques en milieu festif ?
- Quels risques et comportements ont déjà été constatés sur votre événement ?
- Par quelles prises de risques vos publics sont-ils le plus concernés ?
- Tous vos publics sont-ils concernés ? Qu'en est-il des bénévoles, des salariés, des artistes ?
- La prévention et la réduction des risques ont-elles une place importante dans l'organisation de votre événement ?

Le b.a.-ba

Si vous ne pouvez pas mettre en place un espace dédié à la prévention et réduction des risques sur votre événement, un certain nombre d'actions peuvent néanmoins assurer le bien être du public :

- Pratiquer des prix attractifs sur les boissons sans alcool et varier les choix.
- Rendre accessible gratuitement de l'eau potable.
- Permettre au public de manger équilibré à un coût modéré.
- Proposer un espace de détente et de repos loin des comptoirs et du son.
- Proposer des modalités de retour et transports et en informer le public.
- Faciliter l'hébergement sur place (information sur les hébergements à proximité du site, camping),
- Distribuer du matériel de prévention (protections auditives, préservatifs).
- Former les équipes salariées et bénévoles à réagir en cas de problème.

○ Les actions à mettre en place

Un espace dédié

Pour organiser un espace Prévention et réduction des risques, il est important de faire appel à des structures spécialisées et des personnes expérimentées. Cet espace permet :

- d'accueillir, échanger, informer le public
- de proposer des supports d'information et du matériel de prévention gratuitement (préservatifs, bouchons d'oreilles, éthylotests, etc.),
- Il peut aussi se composer d'un espace protégé, calme et plus en retrait, pour pouvoir accueillir les personnes vulnérables ou victimes de violences.

Lutte contre les VSS

La fête n'est pas exempte de comportements violents et oppressifs. Il est important de se doter d'un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. [Voir le guide dédié.](#)

La formation des équipes

Toute personne amenée à informer les publics doit savoir pratiquer une écoute active et connaître les risques. A ce titre, il est important de proposer à vos équipes, bénévoles et salariées, de suivre une formation adaptée à la prévention et la réduction des risques.

Il faut aussi que chacun sache à qui s'adresser en cas de problème (bonne remontée d'information).

L'opération Capitaine de soirée

Cette opération consiste en un espace où les «capitaines de soirée» déposent leurs clés de voiture en échange de tickets boissons softs. En fin de soirée, ils soufflent dans un éthylotest pour les récupérer. Vous pouvez l'organiser en interne ou faire appel à l'Association de Prévention Routière.

Couvrir les zones off

Les zones off (parkings, campings...) sont également des espaces de prises de risques. Des maraudes peuvent permettre d'aller au contact du public, de distribuer du matériels (éthylotests, préservatifs...).

Communication et signalétique

Elles sont essentielles pour bien rendre visibles vos actions, l'espace de prévention auprès du public...

Elles marquent la prise de position du festival et permettent d'afficher un rappel de la loi pour informer les potentiels agresseurs que leurs comportements ne seront pas tolérés.

○ Le matériel de prévention et réduction des risques

Où trouver le matériel

Renseignez-vous auprès des structures spécialisées qui interviennent sur la fête dans votre région), elles seront les mieux placées pour vous renseigner.

Les préservatifs

Seules protections contre le sida et les autres IST, les préservatifs masculins et féminins peuvent s'acheter en pharmacie, supermarché, dans les distributeurs automatiques (rues, discothèques, bars) et bureaux de tabac ou sur Internet pour de gros stocks.

Pensez à vérifier le marquage CE ou NF et les dates de péremption.

Un partenariat avec une marque de préservatifs peut également permettre de se procurer du matériel à moindre coût.

En fonction de la taille et la nature de l'évènement, certaines structures peuvent en fournir (Planning Familial...)

Les brochures d'information

- Adressez-vous aux structures professionnelles pour la santé de votre territoire. Des kits de communication sont fournis par certaines associations.
- L'IREPS propose de la documentation. Adressez-vous à l'antenne de votre département pour une demande jusqu'à 100 exemplaires. Contactez l'Agence de Santé Publique pour une commande supérieure.

Les éthylotests

En vente en supermarché, dans les pharmacies et sur Internet de 1€ à 1,5€ l'unité. L'achat en gros permet de faire baisser les prix (0,60 à 0,70 euro pour 150 à 2000 pièces). Ne proposer que les modèles estampillés NF.

Vérifier la date de péremption et utiliser correctement le test (1h après le dernier verre).

- Les associations de prévention routière et le service Sécurité Routière de la Préfecture peuvent fournir des éthylotests gratuitement ou à moindre coût.
- Un investissement peut être fait dans un éthylomètre électronique (environ 100€) aux embouts jetables. Un matériel à mutualiser !
- Les associations de sensibilisation à l'alcoolisme peuvent apporter du matériel pédagogique (réglettes, simulateurs, jeux de sensibilisation).

Les protections auditives

- En vente via les fournisseurs de matériels de sécurité et sur Internet, entre 0,05€ et 0,40€ la paire selon l'emballage ; le prix diminue pour les achats en gros.
- L'association Agi-Son bénéficie de tarifs négociés pour l'achat de protections auditives.
- Ear-Care a imaginé les bornes Echo-Low qui permettent de distribuer les bouchons en vrac et de les récupérer pour les recycler. Vous pouvez aussi demander au fournisseur s'il peut supprimer le double emballage sachet plastique + carton.
- Pensez à vous renseigner auprès des festivals voisins pour une éventuelle mutualisation des casques de protection pour enfants.

QUELLES QUANTITÉS PRÉVOIR ?

Environ 10 % du public se déplace sur les espaces de prévention. Pour les bouchons d'oreilles et les préservatifs, prévoir pour 20 % de la fréquentation totale de l'événement, 10 % pour les éthylo-tests. Le calcul du nombre de casques pour enfants dépend de la programmation et de la proportion d'enfants habituellement présents.

○ Points de vigilance

- Ne pas stigmatiser les personnes concernées par les conduites addictives.
- Les personnes chargées de l'accueil et de l'information doivent être formées et compétentes afin d'éviter la stigmatisation et la psychologie de comptoir.
- Penser aussi aux équipes de sécurité pas toujours sensibilisées aux agressions sexuelles ou discriminantes.
- Ne pas négliger l'emplacement et l'aménagement de l'espace dédié à la prévention.
- Éviter la simple distribution de matériels, non accompagnée d'un message.

LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURICES

L'articulation des équipes professionnelles et bénévoles de prévention et rdr avec les équipes de sécurité, les postes de secours, les équipes bar et l'équipe d'encadrement du public doit permettre d'identifier les missions et rôles de chacun, de localiser ces compétences sur le site et de privilégier les contacts et la communication sur le terrain. Un temps de présentation des intervenants est toujours bienvenu avant le début de la manifestation.

Pensez aux outils pour faciliter la communication : talkies walkies, liste de contacts...

○ Evaluer sa démarche

Les indicateurs

- Accessibilité à la prévention et la réduction des risques pour tous.
- Diversité des propositions d'accueil et de bien-être des festivalier-es (espace de détente, transports en commun, hébergement, bar à eau, alimentation, stand dédié à la prévention et réduction des risques, maraudes...).
- Climat et ambiance de la soirée,
- Satisfaction des bénévoles et des équipes de prévention.
- Cohérence de la démarche de prévention et réduction des risques.

Les indicateurs

- Boissons : quantité d'eau et nombre de verres sans alcool distribués, nombre de "capitaines de soirée".
- Transports : fréquentation des transports en commun, nombre de voitures sur le parking.
- Hébergement : fréquentation du camping,
- Dispositif de sécurité : nombre de personnels encadrant le public, nombre d'interventions (selon motifs), nombre d'évacuations.
- Espace d'information : nombre de personnes rencontrées, qualité des échanges : sujets abordés, nature des échanges (demandes d'infos, de matériels, évolution dans le temps),.
- Matériel de prévention : nombre de casques de protection pour enfants prêtés, de bouchons d'oreilles et préservatifs distribués, d'éthylo-tests passés (avec succès ou non).
- Lien entre les différents acteurs (organisateur, secours, structures de prévention) : temps de coordination, orientation du public.

○ Ressources

Partenaires institutionnels

Pour obtenir des conseils, rencontrer un ou des interlocuteur·rices et connaître les modalités de prise en charge :

- **Les Agences régionales de santé (ARS).**
- **Les collectivités locales** (commune, Conseil Général, Préfecture ou sous-préfectures) en charge de la jeunesse, de la santé, des transports et de la sécurité.
- **Le Ministère de la Santé et des Solidarités**, via les Agences Régionales de Santé (ARS).
- **Les organismes de protection sociale** : CPAM, CRAM.
- **Les préfetures** : pour les événements festifs considérés comme des «grands rassemblements», le festival peut solliciter la présence des organismes de prévention aux réunions préparatoires organisées par la préfecture. Dans le dossier de sécurité, l'équipe doit renseigner des informations sur les actions de prévention envisagées.

Risques auditifs

AGI-SON, Ressources, actions et matériel de prévention auditive <http://www.agi-son.org>

Violences de genre et discriminations

- **Le planning familial.** S'implique régulièrement dans des actions de prévention en milieu festif. Contactez votre antenne départementale. <https://www.planning-familial.org/fr>
- **Consentis** : Basée à Paris, interventions en France <http://consentis.info/>
- **Les Catherinettes** : interventions en Europe <https://www.lescatherinettes.com/>
- **CFCV (Collectif Féministe Contre le Viol)** <https://cfcv.asso.fr/>
- **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : peut aussi animer des formations juridiques. <https://fncidff.info/trouver-mon-cidff/>

Risques liés à la consommation de produits

- **AIDES**, Association de lutte contre le VIH - <https://www.aides.org/le-reseau-aides>
- **Addictions France** - Comprend des équipes de prévention qui interviennent par département, notamment en milieu festif. <https://addictions-france.org/etablissements/>

Risques liés à la route

- **Le service sécurité routière de la préfecture.** Des coordinateurices Sécurité Routière, placées sous l'autorité des directeurices de cabinets de préfectures, accompagnent la mise en place d'actions de sensibilisation.
- **L'association de sécurité routière** mène des actions locales pour sensibiliser les usagers aux risques de la circulation et organise les opérations «Capitaine de Soirée». <https://www.preventionroutiere.asso.fr/>

Organismes ressources

- **La MILDECA**, Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et conduites addictives <https://www.drogues.gouv.fr/>
- **Santé publique France**, Agence Nationale de Santé Publique <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- **IREPS** Dispose d'un fonds documentaire spécialisé en éducation et promotion de la santé, propose des conseils méthodologiques pour élaborer une action de terrain, élabore et met en oeuvre des formations continues. S'adresser à sa délégation régionale.

Partenaires privés

Des partenaires privés pourront s'associer à vos actions (assureurs, fabricants de matériel de prévention, mutuelles)

- La mutuelle des étudiants, service prévention et promotion de la santé. <https://www.lmde.fr/>
- La Mutualité française. <https://www.mutualite.fr/>